

Vie de la cité

ERVA offre une aide financière pour l'achat d'une prothèse de pied et d'un véhicule adapté

Lors de son assemblée générale qui s'est tenue en janvier 2024, l'association ERVA, en route vers l'autonomie, a décidé d'affecter son résultat au soutien de 2 dossiers, l'un pour l'aide au financement d'un véhicule avec accès en fauteuil roulant à la place passager avant, l'autre pour le financement d'une prothèse de pied pour une personne amputée. C'est au cours d'un moment convivial et de partage que l'association a remis un total de 5862,82€ aux bénéficiaires. 2 personnes ont donc été soutenues par l'association. Céline Varrault, maman épanouie, malgré son handicap, de Julien âgé de 24 ans et Prescillia de 22 ans, dijonnaise mais bourbonnaise de cœur, a été amputée 10cm en dessous du genou.

Tout a débüté en 2015. Elle souffre alors de fortes douleurs dans la jambe. Après plusieurs « mauvais diagnostics », les médecins se rendent compte que son pied est « mort ». Commentent alors une série d'exams, d'opérations sous anesthésie générale (3 en une semaine) qui tentaient de « sauver sa jambe ». Malheureusement, le dernier pontage n'a tenu que 48h. On lui a alors annoncé qu'il fallait amputer. « Jusqu'à quel point ? » a demandé alors Céline, « Jusqu'à temps que ça gicle » lui a-t-on répondu devant sa demande insistante qu'ils parlent de façon « compréhensible ». Au réveil de l'amputation, un cri de victoire retentira de sa bouche « yes, j'ai mon genou », « j'ai tout de suite appelé ma mère pour lui annoncer que j'avais mon genou », « La chirurgienne, qui était partie en congé après le 3ème pontage qu'elle pensait « viable », s'est excusée quand elle m'a retrouvée amputée, à son retour » se souvient Céline « je ne vous en veut pas, ce n'est pas de votre faute, je suis vivante, c'est l'essentiel » lui a-t-elle répondu. S'en suit alors une longue rééducation à Dijon, Bourbonne-les-Bains et Chaumont, « j'ai eu une très bonne prothésiste qui m'a refait courir » puis le retour à la vie normale. « Il y a un grand fossé entre le service de rééducation et la vie « normale » [...], je n'ai eu aucun suivi après ma rééducation, je me suis sentie abandonnée. » Le genou « bouge » et il faut régulièrement changer un « morceau » de la prothèse, réapprendre à marcher à chaque fois. Il y a une prise en charge uniquement tous les 3 ans. « Ça a été plus dur pour mon entourage que pour moi au début. [...], depuis je vois la vie différemment. [...] En fait c'est mes parents qui sont entrés dans mon monde. » Et de remercier « je dois beaucoup à Mme Cardinal, maire de Langres qui m'a soutenue, mon assistante sociale Pauline Deida et ma prof d'handisport de Langres qui m'a parlé d'ERVA et ERVA pour leur aide ». Céline, qui a perdu une partie de sa mémoire, devra prendre un traitement à vie. Pleine de



courage et d'optimisme, elle vit aujourd'hui à Champigny-sous-Varennes (52) avec son compagnon Cédric lui-même papa de 3 enfants, Nathan, 15 ans, handicapé moteur depuis sa naissance, Hannaé, 14 ans et Kylian, 10 ans. Quand on lui demande ses projets, elle répond avec le sourire, « m'occuper de ma troupe ». Nous lui souhaitons « bonne route ».

Joël Legrand, papa de 3 enfants, Olivier, Jessica et Lauriane âgés de 44, 41 et 32 ans, habite Breuvannes. Il est, quand à lui, atteint de la sclérose en plaque depuis 1985 alors qu'il n'avait que 30 ans. (NDLR : La sclérose en plaques est une maladie inflammatoire auto-immune chronique du système nerveux central. Elle se manifeste par des troubles moteurs, sensitifs, de l'équilibre, visuels... pouvant être responsables à long terme d'un handicap). Aujourd'hui âgé de 68 ans, il a perdu au fil des années, l'utilisation de sa jambe droite puis de la gauche puis de sa main droite. Atteint du covid, il a été hospitalisé durant 5 mois, voyant sa santé diminuer. Perte de poids de 10kg, escarre (NDLR : Les escarres sont des plaies cutanées dues à une immobilisation prolongée) qui se transforme en ostéite, (NDLR : L'ostéite est une inflammation du tissu osseux qui peut être infectieuse ou non), il subira alors 2 opérations. Depuis « je dis beaucoup plus au gens que je les aime. [...] Je me suis fais un cadeau, un saut en parachute à 4000m d'altitude, c'était super, il y a juste eu la remontée gastrique après ». Équipé d'un fauteuil manuel au début de la maladie, il a du « passer » au fauteuil électrique. « Il ne pouvait malheureusement plus sortir de chez nous si ce n'est en ambulance » précise Yveline, sa femme. Pour se déplacer en voiture, il leur fallait un véhicule adapté. « Je ne voulais pas être derrière » précise Joël. « L'aspect humain compte beaucoup » souligne Christian. La solution, un véhicule adapté avec une plate forme escamotable qui se déploie au niveau du sol dans un premier temps à côté de la porte passager

arrière. Joël place son fauteuil dessus, la plate forme s'élève et rentre dans la voiture, en place arrière. Joël fait avancer son fauteuil jusqu'au point d'encrage situé sur le sol de la place passager avant du véhicule. Il s'attache lui avec la ceinture de la voiture. Ce système lui permet d'être aux côtés de son épouse lorsqu'elle conduit. « Heureusement que ERVA existe, c'est la seule association qui fait cela » remercie Joël. La famille de Joël « beigne » dans le handicap depuis que Joël a 30 ans et est très active dans le monde associatif lié au handicap. Joël est lui-même président d'API de Breuvannes, association pour personnes invalides et Yveline, la trésorière. Cette association dirige les personnes en situation de handicap dans leurs démarches, sensibilise les écoliers dans le handicap, étudie l'accessibilité, etc. Leur fille Lauriane, âgée de 32 ans est secrétaire à ERVA et son conjoint Christophe, membre du conseil d'administration.

ERVA avait déjà, en 2023, soutenu un dossier pour un véhicule adapté pour le transport d'un enfant en fauteuil roulant à l'arrière et avait remis, avec l'aide du Rotary Grand-Est, la somme de 7650€ au fabricant pour le reste à charge.

Pour rappel, l'association a pour vocation de récolter des fonds afin d'aider les personnes en situation de handicap de tout âge et quelque soit le handicap, à financer tout ou partie du reste à charge de leurs projets après qu'ils aient sollicité tous les organismes officiels, dans divers domaines. ERVA étant reconnu d'intérêt général, les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66% du montant versé dans la limite de 20% du revenu imposable. Si vous êtes sensible à la cause du handicap, n'hésitez pas à contacter l'association car, comme le souligne Christian, président, « le handicap peut frapper à toutes les portes et personnes n'est à l'abri. Merci de votre soutien ». Contact : erva.association@gmail.com site <https://www.assoalain-erva.org/>. 06 07 22 99 44. CB